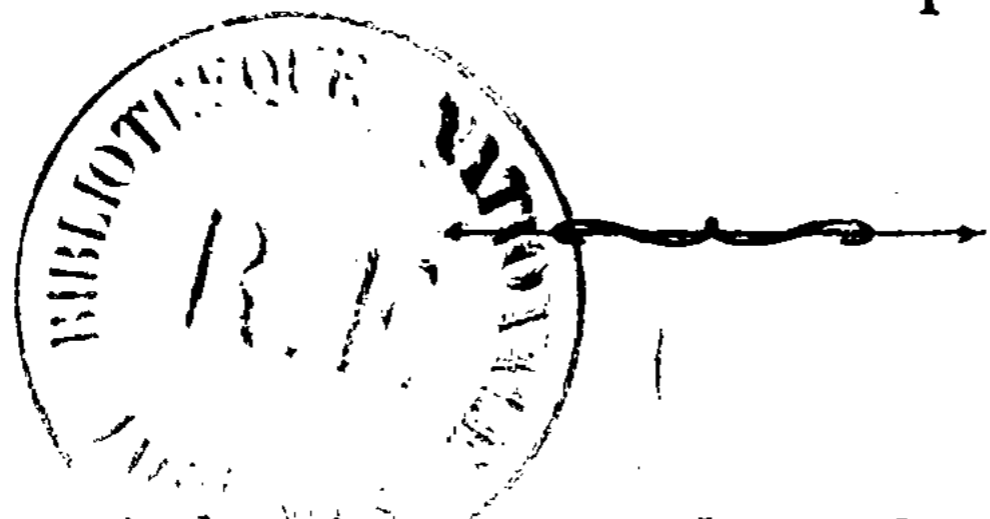


DOCUMENTS NOBILIAIRES

AUTHENTIQUES, INÉDITS

Concernant le destinataire de la présente circulaire



Adonné depuis un grand nombre d'années aux travaux héraldiques, j'ai acquis la conviction que si peu de familles en France possèdent les preuves essentielles de leur noblesse et de leurs titres réels, la perte en est rarement irréparable. Les archives publiques sont riches en documents nobiliaires, et leur compulsion est le constant objet de mon labeur.

Rétablir par des recherches les lacunes existant dans les situations nobiliaires est l'étude à laquelle je me suis voué. Je puis dès à présent donner ce qui a été recueilli sur votre famille au dix-septième siècle par un généalogiste des ordres du roi dont le gouvernement conserve avec soin les écrits inédits. Ces écrits ont servi de base, de fondement aux œuvres de d'Hozier et de Lachenaye-Desbois. Ce sont les pièces fondamentales, capitales, officielles et légales de votre généalogie et de vos titres de noblesse.

Ces extraits seront transcrits d'une écriture compacte et soignée, sur timbre de grande dimension. Ils seront

*Im¹
129 (à joindre.)*

attestés pour copie conforme, enregistrés, et mentionneront en tête la source dont ils émanent.

Le prix des transcriptions, frais et timbre et de légalisation compris est de vingt-cinq francs par feuillet, mais des réductions seront faites sur le taux de la dépense quand le titre ou la série de titres délivrés dépassera dix feuillets, soit vingt pages d'étendue.

La nature et l'analyse des documents intéressant les destinataires de la présente circulaire leur seront communiquées au reçu d'une demande accompagnée du timbre de réponse. Les recherches spéciales dont en outre on voudra bien me charger feront l'objet de conventions précises et déterminées.

CH. POPLIMONT.

27, Rue Casimir-Périer.

FRANCE HÉRALDIQUE. — Recueil complet des armes, de l'origine des principaux représentants de toutes les familles nobles de France.

Notices sommaires ou étendues sur un grand nombre de ces familles, par Ch. Poplimont, 8 volumes in-8° de 320 pages.

Les derniers exemplaires de cet ouvrage, valeur en librairie 80 fr., seront livrés au prix de 30 fr., pris dans nos bureaux.

Expédition contre remboursement, retour franco. Adresser les demandes à M. Ch. Poplimont, 27, rue Casimir-Périer, à Paris.

LA

FRANCE HÉRALDIQUE

1084

82m¹

129

7
211

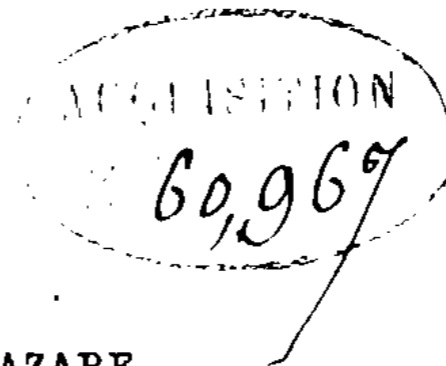
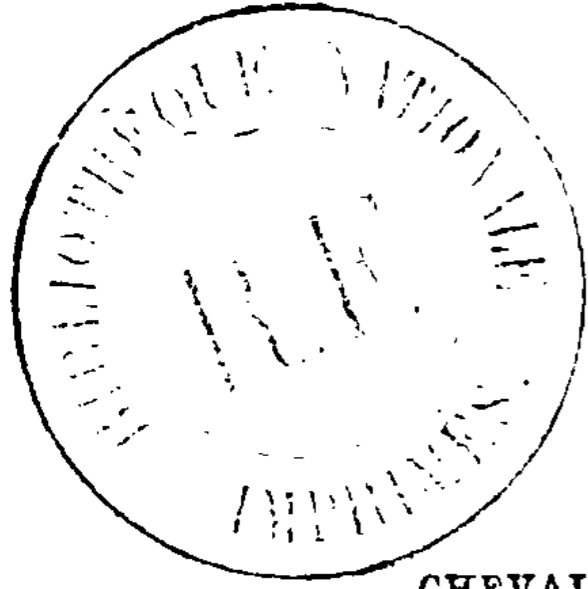
102

LA
FRANCE HÉRALDIQUE

PAR

CH. POPLIMONT

CHEVALIER DE L'ORDRE DES SAINTS-MAURICE & LAZARE



TOME I

A – BOM

BRUGES

TYPO- & LITHOGRAPHIE EDW. GAILLIARD & COMP.

PARIS, 3, RUE MARTEL

1870





AVANT-PROPOS

Les transformations sociales, œuvre du temps et des révolutions, ont enlevé à la Noblesse ses privilèges et sa prépondérance, mais n'ont pas amoindri son importance et son éclat. La Noblesse qui affirme la grandeur de son passé, l'héroïsme et la valeur de ses ancêtres dans les guerres qui ont porté si haut le drapeau de la France; le courage civique, plus sublime encore que celui des champs de bataille, le patriotisme, la science qui les ont illustrés dans les Cours de justice, et les Parlements qui sont aussi un des grands titres de gloire de la France, cette Noblesse, disons-nous, qui se montre justement fière de ses beaux souvenirs, les rappelle et les proclame sans vouloir en réclamer le prix à la société moderne et qui vient dire ainsi à l'ordre de choses nouveau dont elle reconnaît les droits, dont elle accomplit les devoirs : *Noblesse oblige*; cette Noblesse est digne de respect, de considération et d'estime. C'est là sa grande raison d'être aujourd'hui. Ne reconnaissant que des devoirs, elle peut s'inspirer, pour les mieux accomplir, de l'exemple de ses ancêtres. Là est la cause réelle des

travaux généalogiques et de la publication des œuvres héraldiques qui jamais n'ont été plus considérables et plus nombreux qu'aujourd'hui.

C'est pourquoi nous croyons produire une œuvre utile en donnant des indications sommaires sur toutes les familles nobles de la France dont nous avons pu recueillir les noms. Un supplément comblera les lacunes.

Dans ce travail nouveau nous n'avons rien avancé sans preuve ou sans fondements, nous étant toujours attaché à suivre les auteurs de bonne note, tels que d'Hozier, La Chesnaye-Desbois, Lainé, Courcelles, etc. Notre manuscrit et des épreuves ont été envoyés à tous les membres des familles dont nous avons entrepris l'histoire, afin d'arriver à une exactitude plus complète, surtout à l'égard des personnes vivantes. Nulle erreur volontaire ne nous sera donc reprochée. La matière que nous traitons aujourd'hui par rapport à la France a été l'occupation constante de notre vie, et nos publications précédentes disent assez que le livre actuel est de même une œuvre de conscience et de sincérité.

Des planches d'armoiries seront données à la fin de l'ouvrage, un travail spécial ayant plus de netteté que des gravures insérées dans le texte,

d'une épée de sable, posée en fasce, la pointe vers sénestre, qui est de Jacopière.

Devise : *A beau dard noble but, et Ce n'est rien, vive le roi!*

Cette famille qui tire son nom du fief de Bodard, près Thiberville, qu'elle possédait déjà en 1399, s'est divisée en deux branches : Diégo-Antoine-Jérôme de Baudard, chef de la branche de Saint-James, ancien officier supérieur de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, au château de la Jacopière, près Craon, département de la Mayenne. La seconde branche est représentée par Félix-Augustin de Bodard, baron de Saint-James, à Tours.

BODIN DE BOISRENARD. *Cambrésis.*

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe; au chef d'argent chargé de trois merlettes d'azur. Couronne : de comte.

La maison de Bodin, anciennement de Baudin et le Baudin est très-ancienne et se divise en deux branches. La première a pour chef de nom et d'armes Victor de Bodin de Boisrenard, à Orléans, veuf de dame de Courcy, dont trois filles mariées. Elle est encore représentée par Adolphe de Bodin de Boisrenard, au château de Boisrenard, par Nouan-sur-Loire, département de Loir-et-Cher, veuf de dame de Trimond, dont deux enfants : Léocadie, épousa le vicomte de Montlivault, lieutenant de vaisseau; Louis, frère d'Adolphe, épousa à Rennes mademoiselle de Coniac dont trois enfants.

La seconde branche est représentée par Marie-Joseph, chevalier de Bodin de Boisrenard, à Orléans.

BODIN DE GALEMBERT. *Cambrésis.*

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses de même, posées 2 et 1; au chef d'argent chargé de trois merlettes d'azur. Couronne : de comte. Supports : Deux lions.

Bodin de Galembert, de même souche et de noblesse d'extraction, est une des plus anciennes familles du Cambrésis où son existence est constatée dans la charte de l'abbaye de Saint-Aubert, dès l'an 1120. Établie dans la seigneurie de Boisrenard, en Orléanais, vers 1550 elle est représentée par trois frères : Louis, comte de Bodin de Galembert, chef de nom et d'armes, à Tours, qui a six fils; Henri, vicomte de Bodin de Galembert, à Vesly, par Gisors, département de l'Eure, qui a six fils; Charles, baron de Bodin de Galembert, au château d'Etteveaux, par Luzy, département de la Nièvre, qui a quatre fils.

BOÉ. *Toulouse, Montauban.*

D'or, à un hibou d'azur.

Cette famille est représentée par de Boé, à Lille et par de Boé de Creyssels, au château de Milhau, par Najac, département de l'Aveyron.

BOESSIÈRE (DE LA). *Bretagne.*

De sable au sautoir d'or. — D'or à trois trèfles de gueules. — D'azur au chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopard d'or. — D'argent à un buis arraché de sinople. — De gueules à trois bandes d'or. — Parti, denché d'or et de gueules. — De gueules à sept molettes ou macles d'or posées 3, 1 et 3. — De sable au sautoir d'or. — D'azur au léopard d'or accompagné de trois quintefeuilles de même. — D'argent à cinq fusées de gueules accolées en bande. — Bandé d'hermines et de gueules. — D'argent à six annelets d'azur. — D'argent à deux fasces doublement nouées de gueules.

Cette famille est représentée par le marquis de la Boessière, au château de Malleville, par Plouermel, département du